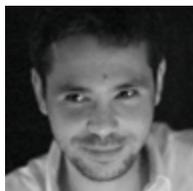


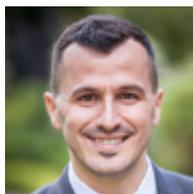
ENRACINER LA MÉMOIRE DES HÉROS

En France, la dimension culturelle du fait militaire est largement ignorée du grand public, alors même qu'elle trame la vie des Armées et marque le paysage national. Combien de nos concitoyens connaissent les rapports qu'entretient le soldat avec l'espace et le temps, le politique et le sacré ? De cette méconnaissance originelle naît un malentendu mémoriel : comment comprendre et, mieux encore, assimiler la mémoire d'un univers qui de toute façon vous est étranger ? Amorcé au moins depuis la fin de la guerre d'Algérie, le phénomène s'est encore accentué après la suppression de la conscription en 1997. La Gendarmerie nationale, force armée exerçant des missions de sécurité intérieure, fait néanmoins figure d'exception. Grâce à ses brigades, elle a en effet su s'intégrer dans son environnement immédiat et, par la commémoration de ses héros, renforcer son double enracinement dans la profondeur des territoires et celle de la mémoire collective.



LUCAS DEMURGER

Conseiller auprès du Directeur Général de la Gendarmerie Nationale



JEAN-FRANÇOIS NATIVITÉ

Adjoint du délégué au patrimoine culturel de la Gendarmerie nationale

En dépit de ses trois siècles d'existence, il n'était nullement évident que la brigade – et la caserne à laquelle elle s'adosse – puisse un jour constituer un « lieu de mémoire » à part entière, au sens où l'entend Pierre Nora, c'est-à-dire un « système de signes » doté d'une « unité organique » et « porteur d'une mémoire dont tout un chacun est plus ou moins conscient »¹.

Sauf cas exceptionnels, son architecture avant tout fonctionnelle ne présente aucune caractéristique particulière : c'est un bâtiment ordinaire qui ne se distingue en rien des autres bâtiments publics. Seuls les mots « *Gendarmerie nationale* » inscrits à son fronton l'identifient aux yeux de la population. Par conséquent, il faut chercher ailleurs sa portée mémorielle : dans le symbolique et l'affectif, donc dans l'immatériel.

La brigade a longtemps constitué le tout premier échelon de service public de l'État, la seule manifestation visible de sa présence sur l'ensemble du territoire². De sorte que, par-delà les considérations doctrinales, le modèle de maillage territorial dont elle est l'unité de base a d'emblée formé un dispositif de police de proximité avant l'heure ou, comme on dirait aujourd'hui, de *police de sécurité du*

1 Pierre NORA, « Les Lieux de mémoire : une histoire savante et populaire », *Historien public*, Paris, Gallimard, 2011, p. 445.

2 Frédéric ERZEN, « Du bon usage de l'ancrage territorial ou la vraie tactique du gendarme », *Revue historique des armées*, n° 248, 2007, pp. 20-28.

*quotidien*³. Par extension, elle a donc toujours été un lieu de cristallisation, de sédimentation et de transmission de valeurs, de souvenirs et d'expériences. Et d'abord pour les gendarmes qui y travaillent, y accueillent la population et y vivent en caserne avec leur famille par nécessité absolue de service, selon la formule consacrée. Au sens propre de l'expression, la brigade est une « *mémoire habitable* »⁴. C'est ainsi qu'au fil du temps elle est devenue un lieu constitutif de l'identité gendarmique, un cadre de références et de repères communs, balisant ce que Nora a appelé une « *géographie mentale* ».

Bien sûr, dans ce processus les *travaux et les jours* ont eu leur part. Mais il convient aussi de restituer les choix institutionnels, les étapes des politiques mémorielles et patrimoniales plus ou moins volontaristes qui ont mobilisé en ce sens une pluralité d'acteurs, avec divers degrés d'intensité et dans des configurations différentes selon les époques. Dès le XIX^e siècle, la Gendarmerie prend en effet l'habitude de baptiser ses casernes et quartiers de cavalerie. Par l'apposition de plaques au nom d'anciens illustres, elle souhaite offrir aux gendarmes des modèles qui rassemblent et incarnent les qualités fondamentales de l'Institution, afin que chacun s'inspire de leurs nobles vertus. L'objectif n'est donc pas tant de pleurer les morts que de les célébrer et de les glorifier. En rappelant le sens du sacrifice inhérent à la condition militaire, la Gendarmerie délivre

un message essentiel, aussi bien en direction du monde militaire que du monde civil : le gendarme remplit sa mission sans esprit de retenue, il est prêt à risquer sa vie pour la Nation.

Si, dans la première moitié du siècle, les gendarmes héroïques ne sont pas encore des héros de la Gendarmerie (à quelques rares exceptions près, liées au contexte social ou politique), en revanche, à partir des années 1860-1870, et surtout après l'avènement de la III^e République, l'Institution entend structurer la nouvelle gloire du corps en intégrant localement les figures, les prouesses et les sacrifices individuels dans la gestion des honneurs. Cette stratégie trouve notamment un écho important dans le monde colonial. La politique d'hommage est alors souvent initiée par les pouvoirs publics civils et les collectivités locales, qui souhaitent ainsi manifester leur estime à l'égard de la Gendarmerie et des militaires morts en service. La hiérarchie se contente d'avaliser la démarche et d'honorer les victimes du devoir au sein des brigades⁵. À partir de 1886 et du ministère Boulanger, l'évolution s'accélère : l'Institution se dote enfin d'une politique nationale d'appellation des casernes. On observe alors une « *généralisation de l'éthique héroïque* »⁶. Les officiers sont invités à composer des historiques afin de recenser les actions d'éclat et leurs

3 Christian MOUHANNA, cité par Roseline LETTERON, « *La gendarmerie au début du XXI^e siècle* », in Jean-Noël LUC (dir.), *Histoire des gendarmes, de la maréchaussée à nos jours*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2016, p. 212.

4 Pierre NORA, *op. cit.*, p. 447.

5 Frédéric ERZEN, « *La célébration de la figure du gendarme au travers des lieux de mémoire* », in Édouard EBEL et Claude d'ABZAC-EPEZY (dir.), *La représentation du héros dans la culture de la gendarmerie XIX^e et XX^e siècles*, « Cahiers du CEHD », n° 35, 2008, pp. 95-96.

6 Arnaud-Dominique HOUTE, « *L'invention d'un panthéon professionnel : la gendarmerie du XIX^e siècle et ses héros* », in Édouard EBEL et Claude d'ABZAC-EPEZY (dir.), *ibid.*, pp. 37-50.

auteurs. Le but est d'entretenir et valoriser la flamme héroïque, tout en constituant un panthéon propre à l'Institution.

Au début du XX^e siècle, le commandement et les associations corporatistes prennent explicitement le relais. Car, s'il arrive encore que les municipalités marquent leur attachement à la contribution du gendarme à la paix civile, celles-ci cherchent avant tout à célébrer des actes individuels. Dans les années 30, les hommages civils à l'Institution en tant que telle se font ainsi plus rares. En revanche, le rôle de la hiérarchie militaire devient de plus en plus essentiel dans la transformation des casernes en lieux de mémoire. Après la Seconde Guerre mondiale, les hommages collectifs rendus au sein des états-majors prennent de l'ampleur, tandis que les stèles, plaques et autres inscriptions mémorielles se multiplient sur les places d'armes et aux murs des casernes. Les héros de la Résistance, tels que le général Maurice Guillaudot, compagnon de la Libération, le lieutenant-colonel Jean Vérines et le chef d'escadron Georges Martin, fusillés par l'occupant, ou encore l'adjudant-chef Marcellin Cazals, Juste parmi les Nations, rejoignent le panthéon de la Gendarmerie. Épicentres des hommages publics, les monuments et plaques qui leur sont dédiés confèrent ainsi un surcroît de sens à l'engagement des gendarmes. Il s'agit par là même d'unir ces derniers autour d'*« un culte qui les rassemble, les réchauffe, les grandisse »*, comme l'écrit le général de Gaulle au sortir de la guerre, ce dont tout corps militaire a besoin pour *« pour-*

*suivre un idéal d'exception »*⁷. De même, la célébration de faits d'armes glorieux contribue à souder l'Institution après la période traumatique de l'Occupation. On rappelle alors le sacrifice héroïque, lors de la bataille de Stonne en mai 1940, des gendarmes du 45^e bataillon de chars de combat formé autour du groupe spécial de Satory. On commémore également le petit Bir Hakeim rhénan de Kilstett : en janvier 1945, lors de la contre-offensive allemande dans les Ardennes, le groupement Daucourt du 4^e régiment de la Garde résiste avec acharnement pour donner au commandement français le délai nécessaire à la défense de Strasbourg.

Cependant, la naissance de ces nouveaux lieux de mémoire n'est pas linéaire. On observe un décalage chronologique important entre l'événement et le monument ou la plaque qui le commémore. Si, dès 1946, plusieurs casernes prennent le nom de gendarmes morts pour la France entre 1940 et 1945, ce n'est toutefois qu'à partir de la fin des années soixante-dix qu'ont lieu la plupart des baptêmes en hommage aux héros des années sombres. Cette politique s'accroît lors des 40^e et 50^e anniversaires de la Libération. Un tel délai a permis de garantir la pertinence incontestable des choix réalisés et d'éviter ainsi toute éventuelle polémique dans un contexte de sensibilité mémorielle croissante. Par ailleurs, grâce à cette valorisation différée, la politique de baptême passe, entre les années soixante-dix et les années 90, d'une logique de mémoire

7 Charles de GAULLE, *« Pour servir d'introduction à Servitude et grandeur militaires d'Alfred de Vigny »*, « Les Belles Lectures », 24 janvier 1946, repris in *Lettres, notes et carnets*, t. VI, Paris, Plon, 1984, pp. 185-187.

communautaire élaborée à l'attention des seuls gendarmes – dans l'indifférence, voire à l'exclusion du regard civil – à une logique de construction mémorielle partagée du héros gendarmique, co-légitimée par un triptyque inédit : la famille du parrain, l'Institution elle-même et le territoire concerné. La procédure vise ainsi à un syncrétisme pour intégrer au mieux la figure exemplaire dans son environnement commémoratif.

Au fil des années, le rite du baptême de caserne est donc devenu un véritable levier de coopération, voire de coproduction patrimoniale à l'échelle des territoires. Il favorise l'ancrage de la Gendarmerie dans son espace de vie et d'emploi, ainsi que la diffusion et la fertilisation des valeurs civiques dans la société : engagement, courage, don de soi et service d'autrui, solidarité et souci de l'intérêt général, patriotisme. Parfois, ce sont d'ailleurs les édiles eux-mêmes qui font les démarches liminaires pour baptiser les casernes présentes sur leur territoire d'élection. Outre le témoignage de respect, un effet de contiguïté symbolique peut également être recherché, visant une forme de partage, voire de transfert de sacralité. La mémoire du héros trouve alors à s'inscrire dans une politique d'affirmation de l'histoire et des valeurs locales.

Il en va ainsi de deux casernes récemment baptisées en hommage à des gendarmes qui se sont illustrés lors des grands conflits mondiaux du XX^e siècle. Le 21 mai dernier, le ministre de l'Intérieur a inauguré la caserne d'Ornex, dans l'Ain, dédiée aux gendarmes Raymond et Roger Billet, père

et fils, tous deux héros de la Résistance et membres des maquis du département. Puis, le 28 juillet, c'est la caserne de Château-Thierry-Nogentel, dans l'Aisne, qui a pris le nom du gendarme Léon Féré, ancien de la Garde républicaine mort pour la France le 3 septembre 1914 lors d'une patrouille de reconnaissance des lignes ennemies près de Château-Thierry. Dans les deux cas, les destinataires de l'hommage sont bien sûr à la fois des gendarmes et des patriotes exemplaires, mais ils sont aussi des enfants du pays et c'est bien au cœur de leur territoire d'origine et d'affectation que la collectivité a choisi de les célébrer. Par là même, l'hommage vient rappeler à chaque fois des événements importants de l'histoire locale : les maquis de l'Ain et l'action du groupe Gao-Roland d'une part et les premiers combats de la Grande Guerre dans le département de l'Aisne d'autre part. Le lien entre le héros, l'Institution et le territoire est explicitement revendiqué : associer aussi étroitement l'État et les communes, les gendarmes et leurs concitoyens, les morts « *dans leur individualité concrète* » et les vivants « *dans leur organisation locale* », « *c'est dire l'essentiel* », comme l'écrit l'historien Antoine Prost, soit « *affirmer à la fois la soumission au devoir civique et le devoir du souvenir* », sans pour autant préjuger des opinions des uns et des autres⁸. Le baptême de la caserne cherche ainsi à transcender les clivages de la société ; il est en cela profondément républicain et engage bien l'ensemble

8 Antoine PROST, « Les monuments aux morts. Culte républicain ? Culte civique ? Culte patriotique ? », in Pierre NORA (dir.), *Les Lieux de mémoire*. La République, Paris, Gallimard, 1984, 1997, p. 205.

de la Nation dans son acception la plus œcuménique possible.

Depuis quelques années, le phénomène prend de l'ampleur et la figure du héros fait à nouveau l'objet de toutes les attentions politiques, médiatiques et populaires, alors même que d'ordinaire le caractère héroïque est plutôt chichement reconnu aux protagonistes de l'histoire récente. À cet égard, on constate même aujourd'hui un véritable consensus, lequel traduit un nouveau déplacement de la sensibilité collective. À partir du mitan des années soixante-dix, sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs (notamment l'émergence progressive de la mémoire de la Shoah dans l'espace public et l'éclipse concomitante de celle de la Résistance), l'héroïsme était peu à peu devenu « suspect » et les victimes avaient fini par « remplacer » les héros au cœur des préoccupations nationales⁹ ; il s'agissait alors, bien légitimement, de combler des absences ou des oublis, voire de remédier à des refluxements. La génération de la culpabilité et de la compassion succédait ainsi à celle de l'action et de l'engagement. Depuis lors, la perception s'est rééquilibrée.

En effet, le temps des crises dans lequel nous sommes entrés (terrorisme djihadiste, pandémies mondiales, crise environnementale, troubles géopolitiques majeurs, etc.) est venu à nouveau changer la donne mémorielle, car le temps des crises est aussi par définition celui des héros. Qu'ils soient gendarmes ou policiers, militaires des Armées, sapeurs-pompiers,

personnels soignants ou de secours, acteurs humanitaires ou associatifs, simples citoyens mus par une haute exigence de solidarité, leur engagement au service de l'intérêt général et en dépit des risques encourus est désormais loué, célébré, érigé en exemple, aussi bien par les gouvernements successifs que par la plupart des acteurs du débat public.

La figure du colonel Arnaud Beltrame, héros de la Gendarmerie, cristallise parfaitement cette évolution collective. Son geste de courage et de sacrifice, lors de l'attaque islamiste du 23 mars 2018 à Trèbes dans l'Aude, a saisi chaque Français de stupeur et d'admiration, et l'hommage aussitôt gagné l'ensemble du pays. Il est ainsi devenu l'incarnation reconnue par tous de l'héroïsme des gendarmes face au terrorisme. Ces trois dernières années, pas moins de huit casernes ont d'ores et déjà été baptisées de son nom, comme le sera très bientôt la Cour d'honneur du siège de la Gendarmerie, à Issy-les-Moulineaux. Sans compter les plaques, rues et bâtiments publics que nombre d'élus locaux lui ont également dédiés. Par sa décision radicale, Arnaud Beltrame est venu plus largement manifester, aux yeux d'une population traumatisée par les récents attentats, « l'esprit français de résistance, selon les mots du président de la République lors de l'hommage national aux Invalides, par la bravoure d'un seul entraînant la Nation à sa suite ». Dès lors, nul obstacle ne s'opposait à ce que le preux colonel rejoignît aussitôt, dans l'imaginaire collectif, ce « cortège des héros valeureux qu'il chérissait », soit les gloires mêlées de la France et de la Gendarmerie.

9 François AZOUVI, *Français, on ne vous a rien caché. La Résistance, Vichy, notre mémoire*, Paris, Gallimard, 2020, pp. 387 et 424.

Toutefois, ces dernières évolutions n'interdisent pas quelques confusions. Sans doute celles-ci résultent-elles d'ailleurs de la nature même – hybride – des crises contemporaines : le terrorisme ne vise-t-il pas à effacer les frontières entre le proche et le lointain, l'intérieur et l'extérieur, le combattant et le non-combattant et, finalement, entre le civil et le militaire ? Ainsi peut-on parfois constater une forme d'ambiguïté inédite entre les notions de victime et de héros. D'une part, en effet, les victimes, du moins certaines d'entre elles, sont de plus en plus souvent héroïsées ; ce fut notamment le cas après les attentats du 13 novembre 2015, avec la cérémonie d'hommage aux Invalides et la création de la Médaille nationale de reconnaissance aux victimes d'actes terroristes. À ces dernières, les deux innovations ont conféré « *un statut peu éloigné de celui de combattants tués ou blessés au combat* »¹⁰. D'autre part, de manière plus surprenante encore, des héros sont parfois assimilés à des victimes. Telle est la mésaventure posthume survenue au colonel Beltrame lui-même, qu'une plaque commémorative parisienne a qualifié, à l'automne 2020, de « *victime de son héroïsme* ». Pour le moins paradoxale, la formule a suscité la polémique, avant d'être corrigée. Peut-être cette indécision sémantique est-elle aussi une conséquence de la perte, dans nos sociétés pacifiées, de tout souvenir de l'expérience et de la culture de guerre. Oubli que la menace terroriste de masse serait venue brutalement percuter, sans même parler

des risques pandémiques et de leurs bouleversements.

Dans ce paysage commémoratif en partie renouvelé, traversé surtout de tensions inédites et de demandes sociales parfois contradictoires, la Gendarmerie s'appuie résolument sur ses fondamentaux. À rebours de toute cancel culture importée d'outre-Atlantique, et sans vulgate aucune, elle fait le pari d'une construction mémorielle durable et concertée au cœur des territoires, sur le fondement de critères objectivés, transparents et consensuels. Que jamais aucun de ses lieux de mémoire n'ait été jusqu'à présent profané ni même remis en cause semble valider la pertinence de la démarche et son ancrage dans la réalité du sentiment collectif : l'enracinement aussi bien affectif que territorial de la Gendarmerie est solide, nul n'en conteste la légitimité. Nul ne conteste non plus qu'il est vital de perpétuer la mémoire des femmes et des hommes qui ont vécu et sont morts pour la Patrie et la défense des principes de la République.

Aujourd'hui, la Gendarmerie développe une nouvelle notion commémorative, celle des héros du quotidien, qui a notamment été mise à l'honneur dans le cadre des cérémonies du 14 juillet. Qu'est-ce à dire ? « *Il n'y a pas de héros en soi*, comme l'écrit à raison le philosophe Robert Redeker, *il n'y a de héros que dans l'instant* », c'est-à-dire dans l'action¹¹. Et c'est d'abord dans l'action quotidienne que les gendarmes transcendent leurs valeurs et choisissent, dès lors que la

10 Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, « L'après-13 Novembre. Naissance et mort d'une "culture de guerre" ? », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 134, 2017/2, pp. 11-19.

11 Robert REDEKER, *Les Sentinelles d'humanité. Philosophie de l'héroïsme et de la sainteté*, Paris, Desclée de Brouwer, 2019, p. 15.

situation l'exige, d'aller aux limites ultimes de leur engagement. Nulle contradiction ni solution de continuité entre les héros des temps d'exception et ceux du quotidien ; bien au contraire, ils appartiennent à la même famille et partagent la même exemplarité professionnelle. « *Certains pourraient croire que l'héroïsme est inaccessible au commun des mortels*, écrit ainsi aux gendarmes le général Rodriguez à la fin de l'année 2020, *en vérité, vos faits d'armes sont quotidiens. [...] Nous n'avons pas besoin de surhommes*, ajoute-t-il, *mais de femmes et d'hommes sûrs*. » L'essentiel réside dans ce que l'on fait pour les autres, l'ardeur et la générosité avec lesquelles on s'engage pour la collectivité.

Le héros du quotidien, c'est au fond le héros camusien : à l'instar de Rieux ou Tarrou dans *La Peste*, il fait ce qu'il peut avec ce qu'il a, sans jamais baisser les bras ni se hausser du col. C'est le héros sans auditoire ni témoin autre que fortuit. Discret et accessible, il présente un visage familier à nos concitoyens ; sa bravoure est rassurante parce qu'elle est coutumière, elle est coutumière parce qu'elle est instinctive. Bien souvent, elle n'a d'ailleurs pas conscience d'elle-même : « *Je n'ai fait que mon travail* », dit-il. Mais ce faisant, il a fait plus que son travail : il a fait son devoir. Car il a choisi le risque altruiste, là où il aurait pu tout aussi bien privilégier le prudent ou le raisonnable. Ce choix de la conscience, il pourrait le révoquer à tout moment et pourtant ne le révoque jamais : guidé par l'exemple de ses aînés, il va au bout de la mission.

À rebours de l'individualisme-roi, la Gendarmerie repose donc sur un modèle d'organisation holiste où priment le collectif et la solidarité. C'est ainsi qu'elle fonctionne au quotidien – la vie en caserne – et c'est ce qui la rend aussitôt disponible en cas de crise. Dans l'entretien de cet état d'esprit, la mémoire des héros et le souvenir de leurs vertus jouent un rôle essentiel. Ne dit-on pas qu'un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir ? Cela vaut aussi pour la Gendarmerie.



© MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR